

---

### Rapport sommaire

---

#### Ordre du jour

Présences .....	3
Séance publique .....	3
<b>1. Politique</b> .....	<b>3</b>
1.1) Tableau de préséance du conseil communal .....	3
1.2) Déclaration du collège des bourgmestre et échevins et discussion .....	3
1.3) Institution des commissions consultatives pour la période législative 2023-2029 .	3
1.4) Syndicats intercommunaux, sociétés anonymes, fondations, établissements publics et autres – Désignation des délégués .....	4
<b>2. Administration générale</b> .....	<b>4</b>
2.1) Création d'une concession de pharmacie supplémentaire – Avis .....	4
2.2) Contrat de bail relatif à la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency – Parcelle n°1021/2495 – Section CB des Moulins – Approbation .....	4
<b>3. Aménagement communal et environnement</b> .....	<b>4</b>
3.1) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 6, rue du Stade (section BC de Bascharage) – Numéro cadastral 999/4428 – Approbation .....	4
3.2) Lotissement de la parcelle sise à Hautcharage, 3, rue de Schouweiler (section BB de Hautcharage) – Numéro cadastral 241/3091 – Approbation .....	4
3.3) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 1. rue Laangwiss (section BD de Bommelscheuer) – Numéro cadastral 274/860 – Approbation .....	4
<b>4. Enseignements</b> .....	<b>5</b>
4.1) Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2023/2024 .....	5
4.2) Enseignement fondamental – Modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023 pour la période du mercredi, 5 juillet au vendredi, 7 juillet 2023 – Approbation .	5
<b>5. Patrimoine communal</b> .....	<b>5</b>
5.1) Acte notarié – Acquisition d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'Ecole – Approbation .....	5
5.2) Contrat de bail – Location d'un hall industriel à Bascharage, 8, Op Zaemer – Approbation .....	5
5.3) Contrats de bail – Location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation	5
5.4) Convention de mise à disposition d'un terrain pour un abri de bus à Bascharage, rue de la Résistance – Approbation .....	5
<b>6. Personnel communal</b> .....	<b>5</b>
6.1) Création de cinq postes d'aide-éducateur (m/f) à vingt-cinq heures par semaine pour les besoins des structures d'accueil .....	5
6.2) Création d'un poste d'éducateur diplômé (m/f) à tâche complète pour les besoins des structures d'accueil .....	6

**Mairie :**  
24, rue de l'Eau  
L - 4920 Bascharage

**Adresse postale :**  
B.P. 50  
L - 4901 Bascharage

<b>7.</b>	<b>Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal ...</b>	<b>6</b>
7.1)	Règlement temporaire de circulation dans la rue de l'École à Clemency.....	6
7.2)	Règlement temporaire de circulation à l'adresse 10A, rue de la Résistance à Bascharage.....	6
<b>8.</b>	<b>Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation .....</b>	<b>6</b>
8.1)	Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 52 boulevard J-F Kennedy, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 26 mai 2023 délibération n° 8.....	6
8.2)	Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 3, rue de Fingig à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 09 juin 2023 délibération n° 2.....	6
8.3)	Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 91, 93, 95, 97 et 99, rue des Prés à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 1 .....	6
8.4)	Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 2 et 2A, rue de la Gare à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 3.....	6
8.5)	Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 5, avenue de Luxembourg à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 1 .....	6
8.6)	Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue des Marguerites et la rue de Schouweiler à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 3 .....	6
<b>9.</b>	<b>Vie associative .....</b>	<b>7</b>
9.1)	Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023 .....	7
<b>10.</b>	<b>Questions et réponses .....</b>	<b>7</b>

# Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Fernand Kartheiser et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : néant.

Début de séance : 14h00

Lieu : Maison communale / salle des séances

---

## Séance publique

### 1. Politique

#### 1.1) Tableau de préséance du conseil communal

*Approbation unanime.*

#### 1.2) Déclaration du collège des bourgmestre et échevins et discussion

Le bourgmestre expose les détails de la déclaration du collège des bourgmestre et échevins.

*Prise de connaissance.*

#### 1.3) Institution des commissions consultatives pour la période législative 2023-2029

Le collège des bourgmestre et échevins propose l'institution des commissions consultatives suivante :

- |  |            |
|--|------------|
| 1. Commission des finances et du budget :                | 10 membres |
| 2. Commission de l'environnement :                       | 10 membres |
| 3. Commission de la mobilité :                           | 10 membres |
| 4. Commission des affaires culturelles :                 | 10 membres |
| 5. Commission des bâtisses :                             | 10 membres |
| 6. Commission de la jeunesse, du 3e âge et des loisirs : | 10 membres |
| 7. Commission des sports :                               | 5 membres  |
| 8. Commission de la cohésion sociale :                   | 10 membres |
| 9. Commission de l'intégration :                         | 10 membres |
- 1) S'y ajoutent :
- Sub 2, 1 représentant Natur an Umwelt Clemency et le préposé du service forestier ;
  - Sub 3, 1 représentant de la Police ;
  - Sub 5, 2 représentants du CGDIS ;
  - Sub 6, 1 représentant du SABA, 1 représentant des Guides & Scouts et 1 représentant de l'AMIPERAS
  - Sub 7; 10 représentants des clubs sportifs.
- 2) Fixe le nombre de sièges à pourvoir par les différents partis politiques comme suit :
- |               |            |
|---------------|------------|
| - CSV :       | 39 membres |
| - LSAP :      | 22 membres |
| - DP :        | 6 membres  |
| - Déi gréng : | 6 membres  |
| - Piraten :   | 6 membres  |

- ADR :

6 membres

*Approbation par 11 voix contre 4.*

- 1.4) Syndicats intercommunaux, sociétés anonymes, fondations, établissements publics et autres – Désignation des délégués

*Approbation unanime.*

## **2. Administration générale**

- 2.1) Création d'une concession de pharmacie supplémentaire – Avis

Un avis favorable concernant la création d'une concession de pharmacie supplémentaire a été émis par le conseil communal, sous condition que cette nouvelle pharmacie soit installée dans la localité de Clemency.

*Approbation unanime.*

- 2.2) Contrat de bail relatif à la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency – Parcelle n°1021/2495 – Section CB des Moulins – Approbation

Le contrat de bail a comme objet la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency, pour l'installation d'antennes, d'une station de base et des équipements annexes constituant une station de télécommunications mobiles et porte sur une durée de 3 ans avec tacite reconduction d'année en année. Le loyer annuel est de 3.000€.

*Approbation par 14 voix et une abstention.*

## **3. Aménagement communal et environnement**

- 3.1) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 6, rue du Stade (section BC de Bascharage) – Numéro cadastral 999/4428 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

*Approbation unanime.*

- 3.2) Lotissement de la parcelle sise à Hautcharage, 3, rue de Schouweiler (section BB de Hautcharage) – Numéro cadastral 241/3091 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

*Approbation unanime.*

- 3.3) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 1. rue Laangwiss (section BD de Bommelscheuer) – Numéro cadastral 274/860 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

*Approbation unanime.*

## 4. Enseignements

### 4.1) Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2023/2024

Monsieur Steve Humbert expose en détail les chiffres de l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement musical de Käerjeng pour l'année scolaire 2023/2024.

*Approbation unanime.*

### 4.2) Enseignement fondamental – Modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023 pour la période du mercredi, 5 juillet au vendredi, 7 juillet 2023 – Approbation

Le collège des bourgmestre et échevins propose de confirmer l'accord de modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023.

*Approbation unanime.*

## 5. Patrimoine communal

### 5.1) Acte notarié – Acquisition d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'École – Approbation

Le conseil communal approuve l'acte notarié portant acquisition, dans le but d'utilité publique, d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'École.

*Approbation par 14 voix et une abstention.*

### 5.2) Contrat de bail – Location d'un hall industriel à Bascharage, 8, Op Zaemer – Approbation

Le contrat prévoit la location du hall industriel susmentionné pour une période fixe du 15 juin 2023 au 28 février 2024 à un loyer de 6.000€ par mois.

*Approbation unanime.*

### 5.3) Contrats de bail – Location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation

*Approbation unanime.*

### 5.4) Convention de mise à disposition d'un terrain pour un abri de bus à Bascharage, rue de la Résistance – Approbation

La convention a pour objet la mise à disposition par le « Kierchefong » à la Commune d'un terrain pour un abri de bus pour un loyer annuel d'1 €.

*Approbation unanime.*

## 6. Personnel communal

### 6.1) Création de cinq postes d'aide-éducateur (m/f) à vingt-cinq heures par semaine pour les besoins des structures d'accueil

*Approbation unanime.*

- 6.2) Création d'un poste d'éducateur diplômé (m/f) à tâche complète pour les besoins des structures d'accueil

*Approbation unanime.*

## **7. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal**

- 7.1) Règlement temporaire de circulation dans la rue de l'École à Clemency

*Approbation unanime.*

- 7.2) Règlement temporaire de circulation à l'adresse 10A, rue de la Résistance à Bascharage

*Approbation unanime.*

## **8. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation**

- 8.1) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 52 boulevard J-F Kennedy, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 26 mai 2023 délibération n° 8

*Approbation unanime.*

- 8.2) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 3, rue de Fingig à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 09 juin 2023 délibération n° 2

*Approbation unanime.*

- 8.3) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 91, 93, 95, 97 et 99, rue des Prés à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 1

*Approbation unanime.*

- 8.4) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 2 et 2A, rue de la Gare à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 3

*Approbation unanime.*

- 8.5) Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 5, avenue de Luxembourg à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 1

*Approbation unanime.*

- 8.6) Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue des Marguerites et la rue de Schouweiler à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 3

*Approbation unanime.*

## **9. Vie associative**

### **9.1) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023**

*Approbation unanime.*

## **10. Questions et réponses**

Fin de séance : 17h00